

Ecrit par le 2 juillet 2026

Mobilité : Un nouvel espoir pour la LEO ?



Comme nous l'avons annoncé [le 13 avril dernier](#), le dossier de la LEO (Liaison Est-Ouest) n'est pas encore définitivement enterré. La réalisation de la seconde tranche de cette infrastructure routière devant permettre le contournement par le Sud de l'agglomération d'Avignon semble faire aujourd'hui l'objet d'un consensus inédit. Suffisant pour accélérer dans la dernière ligne droite de ce projet alors que se profile le terme de la DUP (Déclaration d'utilité publique) dans ce dossier d'intérêt national ?

« Nous avons tenu une réunion sur le dossier de la LEO, a expliqué Olivier Galzi, [nouveau maire d'Avignon](#) et [nouveau président du Grand Avignon](#) en clôture du conseil communautaire qui s'est déroulé ce mercredi 29 avril à la salle polyvalente de Montfavet. Nous avons réuni un certain nombre des vice-présidents du Grand Avignon mais aussi les représentants de [Terre de Provence agglomération](#), directement concerné par ce projet, ainsi que la vice-présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la présidente du conseil départemental de Vaucluse et les représentants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Tous sont venus apporter leur soutien à ce dossier. »

« Faire enfin avancer cette fameuse voie de contournement que notre économie et nos populations, particulièrement à la Rocade, attendent depuis si longtemps. »

Olivier Galzi, maire d'Avignon et président du Grand Avignon

Ecrit par le 2 juillet 2026



De droite à gauche : Paul Mély, vice-président du Grand Avignon délégué aux mobilités et aux infrastructures de transport, Pascale Bories, 1^{re} vice-présidente du Grand Avignon déléguée à l'aménagement du territoire, à l'habitat et aux gens du voyage, Marcel Martel, Maire de Châteaurenard, Olivier Galzi, président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon et maire d'Avignon, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Corinne Chabaud, présidente de la Communauté d'agglomération Terre de Provence, Michel Bissière, conseiller régional de la Région Sud (représentant Renaud Muselier, président de la Région Sud), Marie-Pierre Callet, vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (représentant Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône) et Yves Picarda, Maire de Rognonas. Crédit photo: Grand Avignon/ Anthony Beignard

Un pack territorial

Usant d'une métaphore rugbystique, le président du Grand Avignon a insisté sur sa volonté de créer un véritable 'pack' territorial afin de relancer ce dossier aujourd'hui au point mort à quelques mois seulement du terme de la DUP (Déclaration d'utilité publique) de ce projet d'intérêt national.

« Pour qu'un pack gagne, il faut qu'il soit soudé, qu'il pousse dans la même direction. C'est exactement ce qui vient de se passer. Nous sommes désormais tous soudés pour essayer de faire enfin avancer cette fameuse voie de contournement que notre économie et nos populations, particulièrement à la Rocade,

Ecrit par le 2 juillet 2026

attendent depuis si longtemps. »

Un consensus qui va se traduire dans un premier temps par l'envoi d'un courrier au ministre des transports, au premier ministre ainsi qu'au président de la république. Dans cette lettre, l'ensemble des partenaires affirmera son soutien à la réalisation de la tranche 2 de la LEO puisque jusqu'alors, la principale réserve émise par le ministre des transports lorsqu'il avait refermé le dossier c'est qu'il attendait que [les responsables locaux se mettent d'accord](#).

Identifier rapidement le maître d'ouvrage

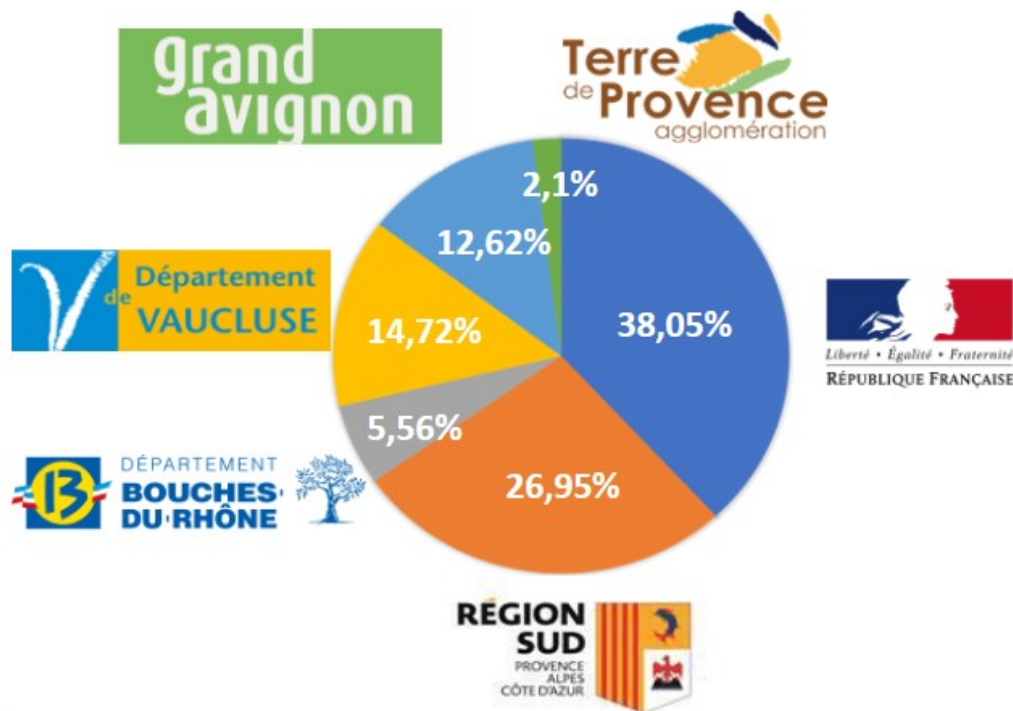
Cette nouvelle unanimité a ainsi déjà débouché sur l'annonce de plusieurs priorités : « la nécessité de conduire la tranche 2 dans sa globalité, sans phasage, afin d'en garantir la cohérence et l'efficacité » ainsi que « l'identification rapide d'un maître d'ouvrage en capacité de piloter le projet et d'en assurer le préfinancement. »

Côté environnement l'ensemble des partenaires réclament également « une réalisation pragmatique, mieux intégrée sur les plans environnemental et paysager » ainsi qu'un « engagement collectif à accompagner les exigences environnementales, notamment en matière de mesures compensatoires ».

« Maintenant, nous sommes d'accord. C'est une excellente nouvelle pour notre territoire », se félicite Olivier Galzi qui après avoir rouvert le dossier entend dorénavant se consacrer à retrouver les financements. Signe positif ? Une partie des budgets consacrés à ce projet sont encore fléchés dans certaines collectivités comme c'est notamment le cas pour le Département de Vaucluse dont l'enveloppe est toujours prévue à hauteur de 14,72% du coût de la tranche 2 (voir répartition du financement ci-dessous).

Ecrit par le 2 juillet 2026

Tranche 2



Une LEO, mais quelle LEO ?

Alors que [Thierry Suquet](#), le préfet de Vaucluse avait évoqué l'arrêt « du dossier suite aux désaccords constatés entre les élus sur ce sujet » (ndlr : [l'ancienne maire d'Avignon et l'ancien président du Grand Avignon s'étaient opposés à la poursuite du projet en l'état](#)), il a précisé lors d'une rencontre avec la presse il y a quelques jours : « Les crédits ont été renvoyés et nous étions en train de travailler sur ce qu'on appelle le dossier de clôture puisque c'est l'État qui assure la maîtrise de l'ouvrage. Mais on ne peut pas fermer un dossier comme cela, il y a notamment la mise en œuvre des travaux compensatoires. En particulier, [le sujet des arasements de la Durance](#) qui sont des travaux complémentaires à la LEO. »

Pour rappel, cette opération a permis de draguer 270 000m³ de limons et 20 000m³ de graviers sur une zone de 9 470m² s'étendant entre les communes d'Avignon, Barbentane, Rognonas et Aramon entre le pont de la tranche 1 de la LEO et le seuil de la CNR (Compagnie nationale du Rhône). Ces travaux restent à continuer sur la partie amont de la LEO, dans le secteur de la tranche 2, même si cette partie de l'infrastructure ne devait pas être réalisée.

Écrit par le 2 juillet 2026

« Manifestement, la donne politique a changé. »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

[LEO : la réunion de la dernière chance ?](#)

« Manifestement, la donne politique a changé depuis qu'Olivier Galzi a rencontré [Philippe Tabarot](#), le ministre des transports, constate le préfet de Vaucluse. Ensemble, ils ont reposé le sujet donc je suppose qu'on va le rouvrir. »

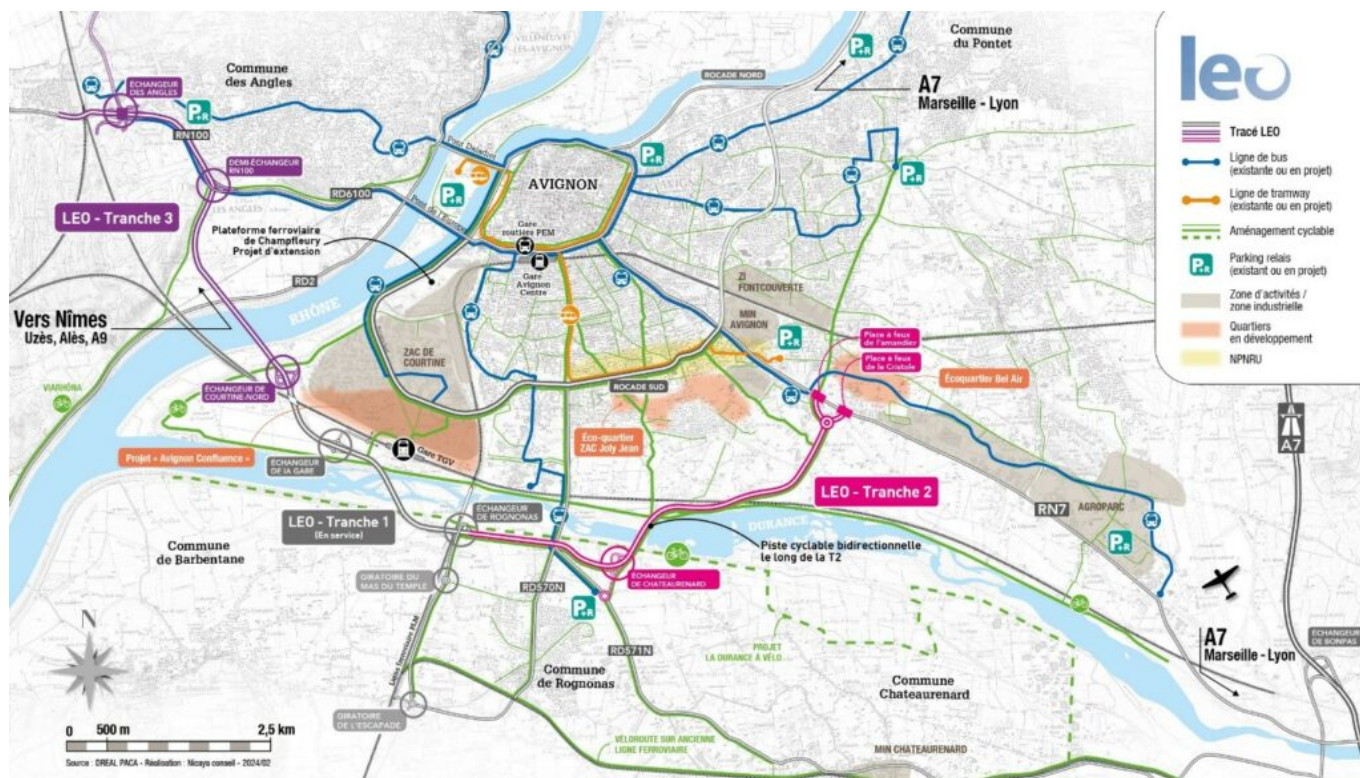
« Il y a deux ans le projet qui a été présenté aux collectivités et aux financeurs a été rejeté parce qu'il était trop cher, recontextualise le préfet de Vaucluse. Personne ne sait comment financer un projet qui est au double du budget fixé au démarrage. L'année dernière, l'État propose une ébauche de projet remplissant 90% des fonctionnalités de la LEO en revenant dans les objectifs budgétaire et en suivant le tracé juridiquement possible dans le cadre de la DUP (Déclaration d'utilité publique) de la tranche 2. Là, une partie des élus s'opposent à la poursuite des études et le préfet de la région dit 'qu'il ne fera rien contre les élus'. On commence donc à fermer le dossier et l'argent qui était disponible depuis de nombreuses années commence à être affecté sur d'autres projets. »

« La logique voudrait donc de rouvrir le dossier à l'endroit où on l'avait clos »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

La mobilisation des élus et financeurs concernés par le projet semble avoir rebattu les cartes en remettant le dossier en haut de la pile. « La logique voudrait donc de rouvrir le dossier à l'endroit où on l'avait clos », estime le préfet de Vaucluse qui rappelle « que l'ébauche de projet qui avait été faite par les services d'État nécessite un minimum d'un an d'études pour savoir si cette solution est viable ». Mais préalablement, il s'agira de savoir si le projet est susceptible de satisfaire tout le monde. S'il est financé par tous. Si les solutions techniques sont validées par tous.

Ecrit par le 2 juillet 2026



En rose à droite, le tracé de la tranche 2. A gauche, en violet, le tracé de la tranche 3. Crédit Dreal Paca

200M€ pour une tranche 2 en version 'light'

En effet, le projet de l'État pour rester dans les clous budgétaires prévoit de passer d'une infrastructure initialement prévue en 2x2 voies de type autoroute à une tranche 2 de la LEO en 2x1 voies. Il n'y aurait plus d'ouvrages surélevés, comme des ponts enjambant des ronds-points, et il faut s'attendre à ce que la voie comporte des feux tricolores.

Par ailleurs techniquement, les acquisitions de maisons et de foncier sur le tracé peuvent être considéré juridiquement comme le début du chantier. La DUP ne serait alors pas remise en cause. « Mais si on abandonne le trajet tel qu'il a été déterminé juridiquement, tout tombe, rappelle le Préfet. On arrête le projet précédent et on repart avec une nouvelle enquête d'utilité publique et une nouvelle définition. »

Et Thierry Suquet de résumer la situation : « il y a un projet de type autoroutier qui vaut deux fois le prix fixé à l'époque et il y a un projet alternatif de contournement qui revient au prix d'objectif tout en assumant en grande partie les fonctions de contournement et de voies alternatives à la traversée d'Avignon. S'il y a un consensus et que tout le monde est d'accord, il doit être possible de regarder si le projet peut aboutir en réalisant des études complémentaires. Mais ce n'est pas gagné. »

A ce jour, le coût de cette version 'light' de la tranche 2 de la LEO est estimé à minimum 170M€, et plus probablement 200M€. Pour autant, le financement de cette infrastructure majeur pour la bassin de vie d'Avignon ne semble pas être le principal obstacle à sa réalisation.

« Le projet était prêt à démarrer. Les conventions étaient signées, l'argent était réservé par les

Ecrit par le 2 juillet 2026

collectivités locales et cela n'a pas empêché que le projet reste bloqué, constate le préfet de Vaucluse. S'il y a un consensus politique et financier. S'il y a un projet qui émerge sur lequel tout le monde est partant, je pense qu'il sera alors possible d'aller chercher les financements dans le prochain contrat de plan. »

Un très prochain comité de pilotage entre les services de l'Etat, maître d'ouvrage, et les acteurs locaux concernés par le dossier devrait très certainement permettre d'en connaître davantage sur un éventuel calendrier.

[LEO : le Conseil d'orientation des infrastructures à la rescousse du 3e pont d'Avignon sur le Rhône](#)

Quid de la 3e tranche 3 ?

Ne manquera plus alors qu'à se pencher sur le berceau de la 3^e tranche de la LEO, celle franchissant le Rhône. Ce barreau entre Courtine et Les Angles qui constitue [la clef de voûte indispensable de ce contournement sur d'Avignon](#) devant rallier l'A7 à l'A9. Mais là encore ce n'est pas gagner car il faudra une sacrée baguette magique pour réussir à mettre autour de la table deux financeurs aux abonnés absents jusqu'à présents : le Conseil régional d'Occitanie et le Conseil départemental du Gard.

Cela ne sera une mince affaire car même si on avait cru un instant l'été dernier que la boussole régionale de Carole Delga avait retrouvé le Gard rhodanien* la présidente d'Occitanie a finalement confirmé le 17 avril dernier à nos confrères de La Provence qu'elle ne soutiendrait pas financièrement le projet.

L.G.

**Présente l'an dernier aux cérémonies du 14 juillet à Villeneuve-lès-Avignon, Carole Delga avait déclaré à nos confrères de la presse quotidienne régionale l'interrogeant sur la LEO : « J'y suis complètement favorable. Mais la question de son financement est liée à la participation de l'Etat (...). La France a besoin d'investir dans des infrastructures ferroviaires, routières et maritimes. C'est primordial pour la compétitivité économique des entreprises ».*

Ecrit par le 2 juillet 2026



SERM, raccordement A7-A9... : Il n'y a pas que la LEO

Outre la LEO, le préfet de Vaucluse a rappelé qu'il y avait d'autres projets majeurs concernant les problématiques de mobilité pour le bassin de vie d'Avignon et le Vaucluse.

« Il faut maintenir la même pression sur [le SERM \(Services express régionaux métropolitains\)](#), conseille le préfet de Vaucluse. C'est un enjeu extrêmement fort si le projet est retenu car il peut s'avérer particulièrement complémentaire dans une logique de cadencement des transports en commun autour de l'étoile ferroviaire d'Avignon. Se pose toutefois là encore la question de le financer. »

Même intérêt à propos du raccordement entre les autoroutes A7 et A9 au niveau de l'échangeur d'Orange. « S'il n'y a rien de nouveau, c'est tout de même un dossier qui est dans le viseur et dans les objectifs, confesse Thierry Suquet. Ce qu'il ne faut pas c'est que le fait de se remettre à travailler sur LEO empêche l'avancée de l'ensemble de ces projets-là. »

[Services express régionaux métropolitains : Avignon dans le bon wagon](#)

Pas de collecte des déchets le 1er Mai dans le Grand Avignon



La Communauté d'agglomération du Grand Avignon informe qu'il n'y aura pas de collecte des déchets à l'occasion du vendredi 1er mai pour certaines zones habituellement collectées ([voir sur le site du Grand Avignon](#)).

Cependant, une collecte de rattrapage est prévue le 2 mai pour plusieurs zones figurant dans la liste ci-dessous :

- **Avignon (hors centre-ville)** : Ordures ménagères : samedi 2 mai selon les zones

Ecrit par le 2 juillet 2026

- **Avignon (centre-ville)** : Ordures ménagères : vendredi 1er mai - Tri : vendredi 1er mai
- **Caumont-sur-Durance (zones concernées)** : Ordures ménagères : pas de collecte le vendredi 1er mai pour les zones concernées, mais une collecte est prévue le jeudi 30 avril
- **Morières-lès-Avignon** : Ordures ménagères : pas de collecte ce jour-là pour les zones concernées par le ramassage des déchets le vendredi. La prochaine collecte aura lieu le mardi 5 mai.
- **Entraigues-sur-la-Sorgue** : Commune non concernée par une collecte le vendredi.
- **Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène et Velleron** : Les communes dont la collecte est assurée par le prestataire Nicollin seront collectées le samedi 2 mai.

Dans le même temps, le Grand Avignon précise que les déchèteries de Caumont, Courtine, Entraigues, Montfavet, Vedène et Velleron seront fermées le vendredi 1^{er} Mai.

L.G.

Grand Avignon : les délégations attribuées aux élus de l'Agglomération

Ecrit par le 2 juillet 2026



Après l'élection communautaire du [Grand Avignon](#), qui a eu lieu le 8 avril, et à l'issue de laquelle Olivier Galzi, maire d'Avignon, a été élu, ainsi que ces 15 vice-présidents, les attributions des délégations ont été révélées.

Aménagement du territoire, collecte des déchets, mobilités, finances... Ce sont des compétences mises en œuvre par les intercommunalités. Il y a quelques jours, les 15 vice-présidents du Grand Avignon ont découvert leur délégation, attribuée par le président Olivier Galzi, élu au début du mois d'avril, par arrêté. Ce dernier conserve quant à lui la gestion du projet NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) et la politique de la ville.

Les délégations

- 1re vice-présidente - Pascale Bories (maire de Villeneuve-lès-Avignon) : Aménagement du territoire, habitat et gens du voyage
- 2e vice-président - Joris Hébrard (maire du Pontet) : Bâtiments et voiries
- 3e vice-présidente - Martine Durieu (première adjointe au maire de Vedène) : Ressources humaines et modernisation de l'action publique

Ecrit par le 2 juillet 2026

- 4e vice-président - Grégoire Souque (maire de Morières-lès-Avignon) : Collecte des déchets et économie circulaire
- 5e vice-président - William Bouquet (maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue) : Emploi, insertion et formation
- 6e vice-président - Paul Mély (maire des Angles) : Mobilités et infrastructures de transport
- 7e vice-président - Patrick Sandevour (conseiller municipal délégué de Rochefort-du-Gard) : Eaux et assainissement
- 8e vice-président - Philippe Inderbitzin (conseiller municipal de Roquemaure) : Finances, stratégie budgétaire et évaluation des politiques publiques
- 9e vice-président - Claude Morel (maire de Caumont-sur-Durance) : Spectacle vivant et enseignement artistique
- 10e vice-président - Lionel Fischer (premier adjoint au maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon) : Développement économique et innovation
- 11e vice-présidente - Sandrine Soulier (maire de Pujaut) : Tourisme et attractivité
 - 12e vice-président - Philippe Armengol (maire de Velleron) : Environnement, climat et biodiversité
 - 13e vice-président - Yvan Bourelly (maire de Saze) : Gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations et gestion des risques
 - 14e vice-président - Jacques Demanse (maire de Sauveterre) : Agriculture et transition énergétique
 - 15e vice-président - Dominique Ancey (maire de Jonquerettes) - Commande publique et achats durables

[Le Grand Avignon en mode communauté de destin fait le choix d'Olivier Galzi](#)

(Vidéo) Quand Avignon s'affiche au national et en prime time

Ecrit par le 2 juillet 2026



Initialement prévue le samedi 25 avril, la diffusion du prochain épisode de l'émission **Échappées Belles**, intitulé « Week-end à Avignon », a été reportée au samedi 2 mai à 20h50. C'est ainsi que l'émission télévisuelle '**Echappées Belles**' consacrera un 'Week-end à Avignon' sur France 5. Derrière cette escapade télévisée, une mécanique bien rodée : celle d'une promotion territoriale pensée, scénarisée et orchestrée pour séduire près d'un million de téléspectateurs. Diffusée en prime time, l'émission attire habituellement entre 700 000 et 900 000 téléspectateurs, soit jusqu'à 4% de part d'audience. Un levier considérable pour un territoire comme Avignon qui joue ici une carte essentielle : Transformer une simple destination en récit désirable.

À l'origine du projet, une initiative coordonnée entre [Avignon Tourisme](#), [Vaucluse Provence Attractivité](#) et [le Grand Avignon](#). Leur objectif ? Inscrire durablement le territoire dans l'imaginaire collectif, au-delà des clichés patrimoniaux. Selon [Atout France](#), la visibilité télévisuelle reste l'un des outils les plus

Ecrit par le 2 juillet 2026

puissants pour déclencher l'intention de voyage, notamment sur des formats incarnés mêlant découverte, expérience et rencontres.

Filmer un territoire, écrire une histoire

Tourné en octobre dernier, l'épisode mobilise deux équipes distinctes : une rédaction dédiée aux sujets et une équipe plateau. Cette organisation a permis de croiser narration journalistique et incarnation à l'écran, marque de fabrique du programme. Chaque lieu, chaque rencontre a participé à un récit global de la promotion d'un territoire vivant, pluriel, équilibré entre héritage patrimonial et modernité revendiquée. Du Rhône, saisi depuis la [Société nautique d'Avignon](#) aux côtés de la jeune rameuse [Una Clear](#), jusqu'aux cuisines de l'école hôtelière, la caméra a tissé, comme fil conducteur, l'expérience vécue.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Copyright Avignon Tourisme

Patrimoine, gastronomie, paysages : une partition maîtrisée

[Le palais de papes](#) reste le phare terrestre et céleste incontournable de toute narration avignonnaise. Mais l'émission s'en affranchit partiellement en élargissant le cadre à [l'Isle-sur-la-Sorgue](#), au [Luberon](#) et [aux Alpilles](#), au gré de respirations paysagères qui dessinent une destination à échelle humaine. La gastronomie y occupe une place stratégique comme avec Les balades culinaires proposées par [Avignon Gourmet Tours](#). Mission ? Découvrir le territoire au gré de ses saveurs. Un levier déterminant selon

Ecrit par le 2 juillet 2026

l'[Organisation mondiale du tourisme](#) qui précise que plus de 80% des voyageurs considèrent la gastronomie comme un critère déterminant.

L'humain au cœur du récit

Beaucoup de place a été donnée à l'authenticité des témoignages, des figures choisies parmi les artisans, les étudiants, et les sportifs : chacun devenant ambassadeur du territoire. L'émission offre des histoires ancrées dans les lieux. Une orientation que confirment plusieurs études de Booking.com, soulignant l'attrait croissant pour les expériences locales et les rencontres.

Une vitrine qui dépasse l'écran

Les images vivront durablement, circulant, se partageant, nourrissant les réseaux sociaux et les plateformes de replay. L'effet d'entraînement pourra se prolonger bien après le prime time. Pour Avignon, déjà forte de ses deux festival In et Off et d'un important patrimoine classé, l'exposition nationale renforce une stratégie plus large : consolider son attractivité hors saison et diversifier ses publics. La précédente émission, diffusée en 2019, (voir ci-dessous) avait déjà contribué à repositionner la destination Avignon et ses environs, dans une approche plus contemporaine, jeune et dynamique. Celle de 2026, propose de raconter un territoire toujours en mouvement.

Infos pratiques

Échappées Belles. Week-end à Avignon. Initialement prévue le samedi 25 avril, la diffusion du prochain épisode de l'émission Échappées Belles, intitulé « Week-end à Avignon », a été reportée au samedi 2 mai à 20h50, sur France 5.

Mireille Hurlin

Cette émission Echappées Belles date de 2019 Copyright Bo travail pour France 5

Île Piot, Avignon renforce ses digues face au Rhône

Ecrit par le 2 juillet 2026



Le **Grand Avignon** a engagé un vaste chantier de confortement des digues de l'île Piot afin de protéger les terres des crues du Rhône. Lancée à l'automne 2025 et dotée d'un budget de 3,4M€, l'opération vise à sécuriser une zone fréquentée et habitée, tout en requalifiant les berges dans un site emblématique face aux remparts d'Avignon.

À Avignon, le Rhône n'a jamais été un voisin tranquille. Depuis des siècles, la ville compose avec les débordements du fleuve, dont les crues ont parfois profondément marqué le territoire. La plus célèbre demeure celle de 1856, l'une des plus importantes de l'histoire du Rhône, qui submergea de vastes zones de la vallée et causa d'importants dégâts dans de nombreuses villes riveraines.

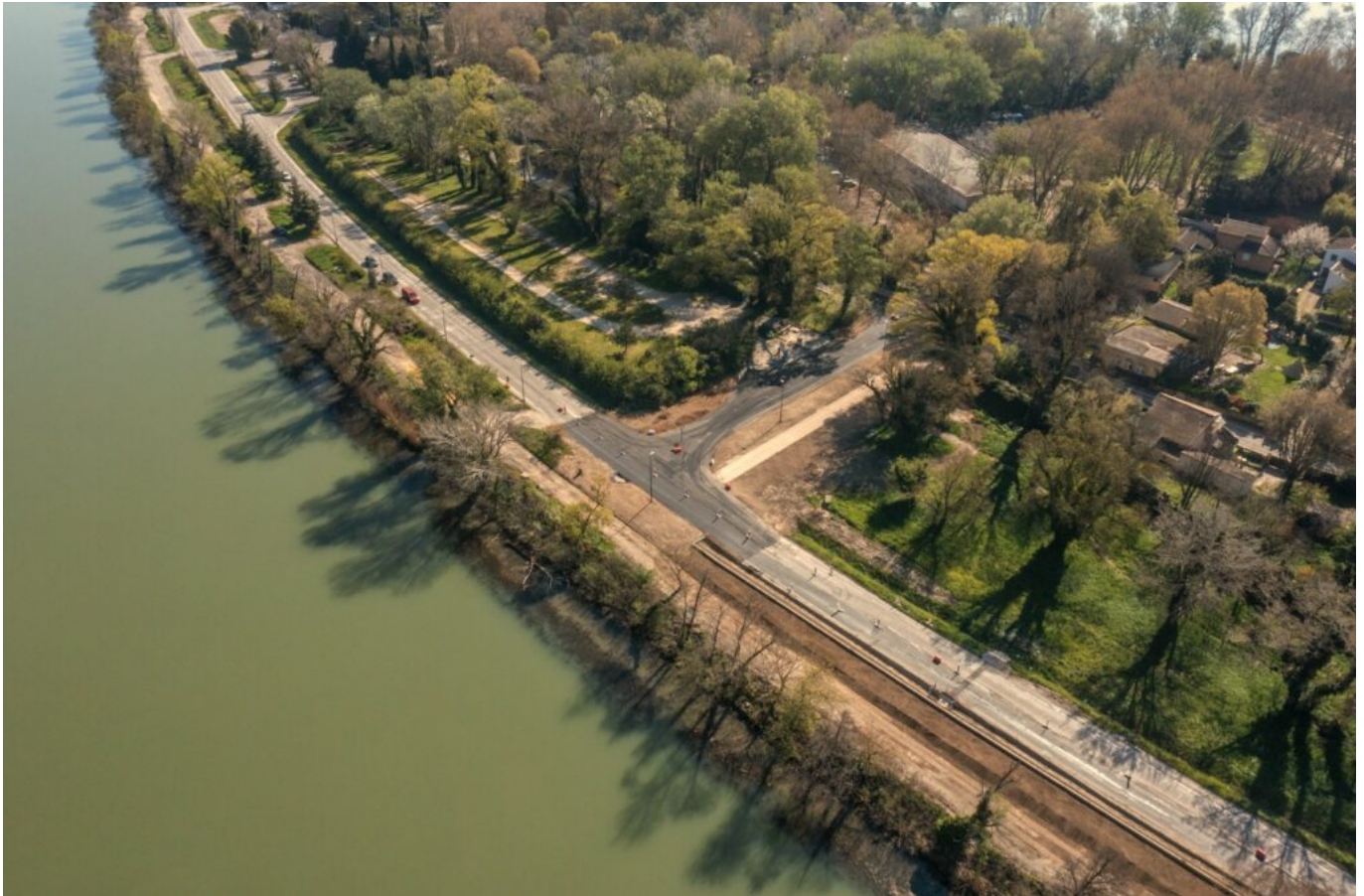
Une protection renforcée face à un fleuve capricieux

La prévention du risque inondation constitue un enjeu majeur en Vaucluse. C'est dans cet esprit que le Grand Avignon a lancé, en octobre 2025, un important chantier de confortement des digues de l'île Piot, sur la rive droite du fleuve, face au centre historique. Objectif ? Rehausser et consolider les ouvrages existants afin d'assurer une protection durable aux 5 000 personnes fréquentant ce secteur mêlant activités économiques, espaces de loisirs et itinéraires cyclables.

3,4M€ de travaux

Ecrit par le 2 juillet 2026

Confiés au groupement Guintoli-[Spie batignolles](#) travaux publics, les travaux mobilisent également [l'entreprise PEC](#) pour les aménagements paysagers. Le coût total de l'opération atteint 3,4M€, financés par un partenariat associant [l'État](#), la [Région Sud](#), le [Département de Vaucluse](#), la [Ville d'Avignon](#), la [Compagnie nationale du Rhône](#) et le Grand Avignon.



Créditphoto@Spie batignolles

Un dispositif technique sur plus d'un kilomètre

Le chantier concerne le linéaire compris entre le pont de l'Europe et le chemin de la Traille, au cœur d'un secteur urbanisé et très fréquenté. Le système d'endiguement sera profondément modernisé. Au programme ? Le rehaussement de 643 mètres d'ouvrages existants, la construction de 560 mètres de nouveaux murs en béton, la création d'un merlon de digue de 130 mètres, l'installation de trois dispositifs de protection amovibles, ainsi que le rehaussement de 405 mètres de voirie.

Dans le détail

Le dispositif a été dimensionné selon deux niveaux de protection distincts, calculés à partir des repères hydrauliques du pont Daladier. La partie la plus exposée, entre le pont de l'Europe et le centre de loisirs de la Barthelasse, sera protégée contre une crue vicennale, tandis que le tronçon amont sera dimensionné pour des crues plus fréquentes mais moins intenses. Une intervention spécifique est

Ecrit par le 2 juillet 2026

également prévue sous les arches du pont Daladier : la suppression d'obstacles et de clôtures afin d'améliorer la circulation de l'eau en période de crue et préserver la transparence hydraulique du site.

Réconcilier protection et paysage

Le projet, à la fois urbain et paysager s'étend sur trois secteurs : Bagatelle, le chemin de l'île Piot et la zone de la RD228, au bénéfice d'une requalification globale. Les aménagements prévoient notamment : la modification de certaines circulations, la création d'espaces de pause et de cheminements, la reprise des revêtements et des nivellements, ainsi que la désimperméabilisation et la végétalisation de plusieurs espaces.

Revégétalisation

Au total, 12 arbres et près de 600 arbustes seront plantés afin de renforcer l'intégration paysagère du projet. Les choix architecturaux ont été réalisés en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de préserver la qualité visuelle de ce site exceptionnel, situé face aux monuments historiques d'Avignon et aux célèbres remparts médiévaux.



Créditphoto@Spie batignolles

Une stratégie plus large contre le risque inondation

Ecrit par le 2 juillet 2026

Ce chantier s'inscrit dans une stratégie territoriale plus vaste. Depuis 2018, le Grand Avignon exerce la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), essentielle dans une agglomération située à la confluence du Rhône et de la Durance. Plus de 100 000 habitants du territoire vivent aujourd'hui en zone inondable, ce qui explique l'ampleur des investissements engagés pour sécuriser digues et ouvrages hydrauliques.

Plusieurs opérations structurantes déjà menées

Ces dernières années, plusieurs opérations structurantes ont déjà été menées : Le renforcement de la digue palière de la Durance, longue de 15 kilomètres, la création de trois bassins de rétention à Saze, capables de stocker près de 25 000 m³ d'eau. Enfin, les travaux de l'île Piot devraient s'achever à la fin mai pour les secteurs encore en chantier. Dans leur prolongement, le Grand Avignon prévoit également la création d'aménagements cyclables le long de la route de l'Isilon, avec une liaison vers le pont du Royaume. Entre mémoire des crues et adaptation aux défis climatiques, Avignon poursuit un patient travail d'équilibre : protéger les habitants tout en préservant la relation intime qui unit la ville à son fleuve.

Mireille Hurlin



Créditphoto@Spie batignolles

Le Grand Avignon en mode communauté de destin fait le choix d'Olivier Galzi



« L'essence d'une agglomération, c'est d'agglomérer ». Ainsi s'exprime l'ancien journaliste et nouveau président de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon qui a le sens des punch-lines! Avec 63 voix sur 73 conseillers communautaires contre 6 pour Mouloud Rezouali (écologiste) et 3 Mathilde Louvain (LFI) qui se sont présentés contre lui, la messe est dite. Olivier Galzi agrège une très large majorité des élus et enlève sans discussion la présidence.

« Ce score (86%) est une réponses claire et nette aux défis, aux administrés qui réclament de l'efficacité, pas de l'idéologie, aux acteurs économiques qui savent que l'union fait la force comme nos partenaires, Etat, Région, département, EPCI. Une division aurait été mortelle, nous devons tourner la page, faire tomber les remparts. Hégémonie de la ville-centre? Non-sens. Les Gardois font et défont les majorités? Non-sens encore. Ostracisme politique? Non sens toujours, répond-t-il fermement. »

Écrit par le 2 juillet 2026



Le maire de Vedène, Joël Guin, ancien président du Grand Avignon et maintenant simple conseiller communautaire

Le successeur de Joël Guin - qui finalement n'a pas présenté sa candidature à la présidence - a insisté sur la dynamique. « J'y crois. Elle doit nous conduire à relever les défis. Ceux de la transition écologique et je compte sur vous, mon projet de territoire, c'est le vôtre, il porte votre vision et je la partage. Chaque maire sera vice-président et le bureau sera une table ronde de pairs qui servent tous notre communauté

Ecrit par le 2 juillet 2026

de destin ».

Malgré ses 3 voix sur 73, l'élue de LFI a pris la parole pour rappeler -comme elle l'avait fait au conseil municipal d'Avignon, qu'elle serait là pour défendre l'intérêt général. Ce à quoi Olivier Galzi a rétorqué « Je suis un démocrate, je viens d'être élu avec 87,5% des voix, je sais rassembler ». "En écho", Mouloud Rezouali a lui aussi pris le micro pour parler d'indépendance énergétique, de la LEO et de la gratuité des transports. Réponse du président : « Rien n'est gratuit, il y a toujours quelqu'un qui paye. Quant à la LEO dont on parle depuis 40 ans, c'est un projet extrêmement structurant et je ferai ce que j'ai dit. Pour le défendre, j'ai déjà rendez-vous à Paris pour évoquer les 17 000 riverains de la Rocade d'Avignon qui ont des problèmes pulmonaires à cause de la pollution engendrée par la circulation routière ».

Ensuite se sont déroulés les votes pour les 15 vice-présidences. A commencer par la 1ère : Pascale Bories, la conseillère départementale du Gard et maire de Villeneuve-lès-Avignon a obtenu 98,5% des suffrages. Pour la 2ème vice-présidence, c'est Joris Hébrard maire RN du Pontet qui a été élu (84%) face à Jean Firmin Bardisa (16%) « désavoué lors des 3 dernières municipales » a résumé le vainqueur. Pour la 3ème, a été élue avec 98,5% Martine Durieu de Vedène, puis à la 4ème on retrouve Grégoire Souque (78,9%) maire RN du Morières en duel avec Annick Dubois, opposante de gauche. 'Bis repetita » a-t-il dit. « J'ai été réélu avec 70% des suffrages, les électeurs se seraient demandé pourquoi notre démocratie locale n'aurait pas sa place au Grand Avignon ». Place au nouveau maire d'Entraigues pour la 5ème vice-présidente, Wiliam Bouquet (97,1% des suffrages). Réélection du maire des Angles, Paul Mély (97%), puis place à celui de Rochefort-du-Gard, Patrick Sandevor (98,5%) et celui de Roquemaure, Philippe Inderbitzin (97,1%).

Ecrit par le 2 juillet 2026



Olivier Galzi, président du Grand Avignon

Autre réélection, celle de Claude Morel (98,6%) maire de Caumont pour la 9ème vice-présidence. Suivront sur la liste Lionel Fischer (96,8%) pour Saint-Saturnin-les-Avignon, Sandrine Soulier (98,5%) pour Pujaut, Philippe Armengol (97%) pour Velleron, Yvan Bourelly (98,5%), maire de Saze, Jacques Demanse (98,6%) maire communiste de Sauveterre et enfin Dominique Ancey (97,1%), la maire de la plus petite commune de l'agglomération, Jonquerettes (1 606 habitants) pour la 15ème vice-présidence. 4 femmes, 15 hommes en tout.

Après avoir félicité les nouveaux élus, le président Galzi a conclu : « L'unité du territoire se vérifie par les scores massifs que vous avez tous obtenus. Nous devons être unis pour faire face aux immenses défis qui nous attendent » avant de lever la 1ère séance de sa mandature au Grand Avignon où il succède à Marie-Josée Roig alors présidente de la COGA (2001-2014), puis Jean-Marc Roubaud qui a été élu président avant de démissionner tout à trac en 2019. Ont suivi Patrick Vacaris pendant un an et demi puis en 2020, Joël Guin, le maire de Vedène qui entend désormais se consacrer entièrement à sa ville pour le mandat qui vient.

Le Président : **Olivier Galzi**, maire d'Avignon

Première vice-présidence : **Pascale Bories**, maire de Villeneuve-lès-Avignon

Deuxième vice-présidence, **Joris Hébrard** maire du Pontet

Troisième vice-présidence, **Martine Durieu** de Vedène

Ecrit par le 2 juillet 2026

Quatrième vice-présidence, **Grégoire Souque**, maire de Morières-lès-Avignon

Cinquième vice-présidence, **William Bouquet**, maire d'Entraigues

Sixième vice-présidence, **Paul Mély**, maire de Les Angles

Septième vice-présidence, **Patrick Sandevour**, Rochefort-du-Gard

Huitième vice-présidence, **Philippe Inderbitzin**, Roquemaure

Neuvième vice-présidence, **Claude Morel**, maire de Caumont-su-Durance

Dixième vice-présidence, **Lionel Fischer**, Saint-Saturnin-lès-Avignon

Onzième vice-présidence, **Sandrine Soulier**, maire de Pujaut

Douzième vice-présidence, **Philippe Armengol**, maire de Velleron

Treizième vice-présidence, **Yvan Bourelly**, maire de Saze

Quatorzième vice-présidence, **Jacques Demanse**, maire de Sauveterre

Quinzième vice-présidence, **Dominique Ancey**, maire de Jonquerettes

Olivier Galzi : « Le Grand Avignon doit rester une communauté de destin »

Ecrit par le 2 juillet 2026



A l'instar de l'ensemble des autres candidats aux dernières élections municipales à Avignon, Olivier Galzi, le nouveau maire de la cité des papes, a clairement exprimé son souhait de briguer la présidence du Grand Avignon. Une décision motivée tout particulièrement par sa volonté d'aller chercher en dehors de l'agglomération les moyens de réaliser les projets des 16 communes membres, quelle que soit leur couleur politique ou leur taille.

« Dans le Grand Avignon, il n'y a pas de petits maires et de grands maires, rassure immédiatement Olivier Galzy, [le nouveau maire de la cité des papes](#) lorsqu'on l'interroge sur sa vision du fameux '3° tour' afin de déterminer la future gouvernance de l'intercommunalité.

« Certes, poursuit-il, il y a des maires de petites communes et d'autres de grandes villes, mais nous sommes tous des maires à parité. Car le sujet, c'est surtout notre capacité à avoir une vision et à la porter collectivement dans un cadre où chaque maire doit jouer son rôle. Le Grand Avignon, c'est donc avant tout un bassin de vie. C'est à cette échelle que l'on doit porter des projets structurants. Pas seulement pour la ville-centre, mais pour toutes les communes constituant ce territoire de vie commun. Notamment dans les municipalités les plus petites où le maire ne dispose pas d'une importante

Ecrit par le 2 juillet 2026

administration pour l'épauler. Dans ces municipalités, le maire porte souvent absolument tout, y compris l'exécution. C'est pour cela que j'ai un très grand respect pour eux, leur travail et leur investissement. »

« Je suis là pour faire en sorte que quand un maire veut faire quelque chose, le 'chèque' soit le plus important possible. »

Olivier Galzi

Quel cap et quelle feuille de route pour le Grand Avignon ?

« Le principe même d'une agglomération, c'est de mutualiser l'ambition et une partie des moyens de ses communes membres. Le projet de territoire, c'est donc notre dénominateur commun que l'on soit un maire de gauche, de droite ou du centre... Mais qui mieux que le maire sait ce qui est bon sur son territoire, car le but d'une agglo ce n'est pas de le déposséder de sa vision politique de son territoire. Au contraire, elle est là pour l'aider et l'accompagner. »

« S'il y a un projet structurant dont le financement dépend de l'agglo sur une commune, il est évident que le chef de file de ce projet c'est, et cela restera, toujours le maire, réitère Olivier Galzi. Je ne suis pas là pour dire aux maires ce qu'il faut faire sur leur commune. Qu'on va faire tel type de logement, que l'on va urbaniser ici, que l'on va implanter ou non une zone d'activités... Je suis là pour faire en sorte que quand un maire veut faire quelque chose, le 'chèque' soit le plus important possible. C'est à cela que sert un président. »

Une élection sous haute surveillance

Si l'élection du président du Grand Avignon ne suscitait jusqu'alors pas un intérêt particulier au-delà des frontières intercommunales, la candidature du très médiatique Olivier Galzi semble avoir grandement rebattu les cartes. En effet, le profil atypique de ce nouvel élu divers droite issu de la société civile a éveillé la curiosité au niveau national. Suffisamment en tout cas, pour que l'élection du futur président du Grand Avignon soit particulièrement scrutée au plus haut niveau de l'Etat. Une attention qui n'a pas échappé aux principales collectivités territoriales locales partenaires financiers de l'agglomération. Lassé par les désaccords de gouvernance au sein du Grand Avignon, il se murmure que le Conseil départemental de Vaucluse aspire à davantage de sérénité à la tête de l'agglo. Le Département aurait plus que jamais besoin d'une 'locomotive' forte dans ce territoire parmi les plus pauvres de France. Même agacement du côté de la Région Sud où son président Renaud Muselier, n'a toujours pas digéré la volte-face de l'agglo sur le dossier de la LEO : « Une erreur stratégique historique » selon lui qui garde une dent contre Joël Guin, le président sortant.

« J'ai Avignon qui est contre, mais le Grand Avignon qui est pour. Je leur dit : 'entendez-vous entre vous, nous on finance'. [Joël Guin](#) me dit qu'il n'en veut plus et bien on ne fait plus, [expliquait-il dans nos colonnes](#). C'est plus de 90M€ qui vont partir de là et qui, mécaniquement, vont aller ailleurs parce que la volonté politique de l'action territoriale sur Avignon fait en sorte qu'ils ne les veulent pas. Je trouve que c'est une erreur stratégique historique. Moi, je pense que la LEO c'était nécessaire. C'est un dossier qui

Ecrit par le 2 juillet 2026

va poser d'énormes difficultés dans l'avenir. »

Même dans les intercommunalités alentours, le résultat de l'élection à la présidence du Grand Avignon qui devrait se tenir dans le courant de la semaine prochaine pourrait avoir un impact. Selon son résultat, certaines communes seraient à frapper à la porte d'une intercommunalité afin apaisée. Le sens de l'histoire ?

Faire preuve d'intelligence collective

« Aller chercher des financements, des crédits, des investisseurs, de l'attractivité, c'est ce que je veux faire pour Avignon. J'ai les réseaux pour le faire. Je veux en faire profiter également le Grand Avignon pour que nous bénéficions d'un effet de levier pour Avignon, la locomotive de l'agglo, mais aussi pour l'ensemble de notre territoire. C'est-à-dire cette communauté de destin regroupant nos 16 communes membres. A nous donc de faire preuve de cette intelligence collective sinon cela ne fonctionnera pas bien. Partout en France, tout le monde sait qu'une intercommunalité fonctionne mal quand ce n'est pas la commune centre qui est à tête. Lorsque j'ai été patron d'un groupe de 1 200 personnes (NDLR : Edeis), j'ai travaillé sur 22 territoires différents sur tout le territoire. J'ai pu constater factuellement moi aussi que les agglomérations ne fonctionnaient pas bien là où les communes centres n'étaient pas à la manœuvre. »

« Cela ne veut pas dire que la ville-centre décide de tout, bien au contraire. Cela veut dire que le Grand Avignon doit fonctionner comme un 'pack' où chacun doit s'épauler. Avignon ne peut pas, et ne voudra pas tout faire. Cette mutualisation de la gouvernance passe donc par une implication des autres maires dans les structures 'satellites' de l'agglomération comme Técély par exemple. Cette force collective peut être aussi valable dans des domaines qui ne dépendent pas des compétences directes de l'agglomération. Je pense à des sujets comme la mobilisation contre le projet de lotissement de la Grande Bastide à Velleron ou bien encore le soutien à la nouvelle zone d'activités à Entraigues. Que ce soit de l'urbanisme, du foncier économique, du logement, des infrastructures : à partir du moment où un projet contrevient, ou à l'inverse est ralenti pour une raison ou une autre, au projet de territoire constituant notre de charte du vivre ensemble dans l'agglomération, alors tous les membres doivent venir en aide au maire qui est en difficulté. Quel que soit le sujet. Dans tous les cas, le Grand Avignon doit rester une communauté de destin »

« Le Grand Avignon dispose des finances d'une agglomération mais des besoins d'une métropole. »

Répondant à ceux qui le qualifierait de candidat de rupture, l'ancien journaliste précise qu'il sera plutôt « un candidat de la continuité. Mon projet de territoire, c'est le projet de territoire que l'on trouve aujourd'hui sur le site du Grand Avignon. Cette vision a été élaboré par les 16 maires qui ont parfaitement compris ce qu'il fallait faire à l'échelle de notre bassin de vie. L'écueil ce n'est donc pas la vision qu'ils ont eue. Le problème, c'est que dans de nombreux domaines, la mobilité tout particulièrement, le Grand Avignon dispose des finances d'une agglomération mais des besoins d'une

Ecrit par le 2 juillet 2026

métropole. La difficulté c'est donc plus notre capacité à aller chercher les moyens pour financer cette vision. Générer les moyens, c'est cela ce que je peux apporter avant tout. »

LEO : « la balle est dans notre camp »

« On a la possibilité aujourd'hui d'avoir quelqu'un qui est le maire de la ville-centre et qui a l'opportunité d'aller générer un peu plus d'attractivité et de moyens en utilisant ses réseaux, complète Olivier Galzi. Demain, quand j'irais négocier à Paris, dans un ministère, à Matignon ou même à l'Élysée, ou que j'irais à Marseille pour négocier avec la Région, évidemment que l'on me dira : 'tu es là en tant que maire d'Avignon où tu es là en tant que président de l'agglomération ?'. Si c'est les deux, cela aura plus de poids et de lisibilité. »

« [La LEO \(Liaison Est-Ouest\) illustre parfaitement ce qui se passe quand nous ne jouons pas collectif](#), insiste le maire d'Avignon. Que dit le ministre transport quand il referme le dossier ? Il dit 'tant que les élus locaux ne seront pas capables de se mettre d'accord'. Donc aujourd'hui, la balle est dans notre camp. Je sais que ce n'est pas simple, mais si nous voulons un projet structurant et si nous voulons avoir une chance d'être entendus, surtout par temps de disette d'argent public, il est impératif de faire bloc ensemble. Il y a là une véritable urgence car la DUP (Déclaration d'utilité publique) arrive bientôt à son terme dans ce dossier d'intérêt national, où il serait bien d'ailleurs que le 'national' fasse effectivement preuve d'un peu plus de volontarisme. Au-delà de ça, c'est l'ensemble des dossiers de mobilités qui n'a pas avancé comme cela aurait dû. On ne va pas se mentir. La politique des transports, très clairement, a été 'stand-by' pendant la dernière mandature parce qu'il y avait ces tiraillement entre la ville-centre et les communes alentours. Une ville-centre qui se meurt et des habitants de la rocade dont on met la santé en danger. »

Ecrit par le 2 juillet 2026



Cabinet et DGS : pas de mutualisation entre la mairie et l'agglomération

La question peut paraître technique, mais elle a son importance cruciale en termes de fonctionnement : Olivier Galzi songe-t-il à mutualiser les postes de DGS (Directeur général des services) ainsi que ceux de son cabinet en mairie avec ceux de l'agglomération ?

« Il n'y aura jamais de directeur de cabinet, ni de DGS commun, s'engage Olivier Galzi. Cela irait contre la logique de l'agglomération. Je ne peux pas demander à un cabinet municipal d'être à 100% pour ma ville à Avignon, et ensuite lui dire d'être à 100% pour les 16 communes quand il est à l'agglomération. Idem pour un DGS, il ne peut pas être investi à fond pour sa ville et ensuite se contenter d'être 1/16^e de sa ville au sein de son agglomération. Cela n'a pas de sens, non seulement je ne le ferais pas et je ne l'ai jamais imaginé. »

« Ce n'est pas acceptable »

« Maire d'Avignon et président du Grand Avignon, se sont deux fonctions très exigeantes qui se recoupent sur énormément de sujets, notamment sur tous les sujets structurants qui sont portés par l'agglomération. Par contre, ce que l'on demande plus précisément à un président, c'est d'avoir une vision pour l'ensemble : Où est-ce qu'on est ? Où est-ce qu'on veut aller ? Comment aller chercher les moyens pour y aller ? Après, il y a une administration pour appliquer cette vision politique collective. Et pour piloter cette administration, il faut aussi un cabinet. Ce dernier doit être totalement indépendant de la commune. On ne peut pas imaginer une mutualisation. Pourquoi ? Parce que cela voudrait dire que

Ecrit par le 2 juillet 2026

l'agglomération devient la courroie de transmission d'une commune, que ce soit Avignon ou une autre. Ce n'est pas acceptable », répète l'ancien présentateur du JT. Crédit : Echo du mardi

Devenir la capitale française des ICC

L'occasion pour le premier édile de la cité des papes d'évoquer un grand dossier transport plein de promesse pour l'agglomération : [le SERM \(Service express régional métropolitain\) du Grand Avignon](#). « Sur le papier, c'est quelque chose de très intéressant, constate-t-il. La clef de la réussite de ce projet résidera avant tout dans l'offre de cadencement et le coût des investissements. Il faudra cependant s'attendre à des discussions assez serrées avec la SNCF ainsi qu'avec les deux régions, celles de Paca, mais aussi d'Occitanie' où nous pourrions compter sur la mobilisation de nos maires gardois », prévient-il déjà.

Au-delà des problématiques de mobilités, Olivier Galzi reconnaît que le Grand Avignon est aussi au cœur d'autres grands enjeux comme la transition énergétique, transition écologique la culture ou bien encore le développement économique.

« Je souhaite qu'Avignon devienne la capitale française des Industries culturelles et créatives (ICC) », annonce le maire d'Avignon qui voit là l'occasion d'allier attractivité économique et culture.

« Je veux capitaliser sur ce nom historiquement et mondialement connu qu'est Avignon pour attirer des entreprises et des moyens », martèle-t-il.

« Je suis totalement favorable au principe d'une vice-présidence par commune. »

Quel fonctionnement pour l'agglomération ?

« L'agglomération, c'est une table ronde avec 16 maires qui sont 16 pairs. Des maires qui mettent tous les mains dans le cambouis. C'est pour cela que je suis totalement favorable au principe d'une vice-présidence par commune. Pourquoi ? Parce que cela veut dire que nous jouons la carte de la solidarité. Je ne peux pas dire : 'ne vous inquiétez pas, je suis la ville-centre et je travaillerai pour vous'. Non, tout le monde va travailler pour tout le monde. Les communes les plus éloignées vont travailler pour l'ensemble de l'agglomération et le centre se mobilisera pour sa périphérie. C'est pour cela que je compte m'appuyer sur le conseil des vice-présidents qui réunira les maires des 16 communes membres de l'agglomération afin que chaque commune prenne la place qui est la sienne pour faire vivre ce collectif. Et, je le répète, pour cela ils pourront compter sur un cabinet et une administration du Grand Avignon indépendante de celle d'Avignon. » (voir aussi encadré : 'Cabinet et DGS : pas de mutualisation entre la mairie et l'agglomération')

L.G.

[Olivier Galzi est officiellement le nouveau maire d'Avignon](#)

Passion baroque, naissance de Concentus 16/18, nouvel ensemble musical à Avignon



À quelques jours de Pâques, un nouvel ensemble musical fait son entrée sur la scène avignonnaise. Le groupe Concentus 16/18 inaugure son parcours avec *Passion baroque*, un concert donné le 1er avril à la [chapelle Saint-Louis](#). Au programme : [Schütz](#), [Charpentier](#), [Cavaliéri](#), dans un dialogue intense entre musique, spiritualité et héritage du XVIIe siècle.

C'est dans l'écrin sobre et chargé d'histoire de la chapelle Saint-Louis que naît Concentus 16/18, nouvel ensemble dédié au répertoire ancien. Composé de chanteurs solistes et d'instrumentistes issus de l'Uzège et du Grand Avignon, le collectif rassemble des profils expérimentés : enseignants en conservatoire, musiciens d'orchestres, artistes aguerris réunis par une même exigence esthétique. Le groupe se présente comme une communauté musicale soudée, attachée à une interprétation historiquement informée. L'effectif volontairement resserré, une voix par partie, vise à restituer la lisibilité originelle de ces œuvres, dans un équilibre subtil entre rigueur musicologique et intensité expressive.

Écrit par le 2 juillet 2026

La Passion, matrice du répertoire baroque

Le choix du thème est de première importance puisque depuis les premiers siècles du christianisme, la semaine précédant Pâques constitue un temps de méditation sur la Passion du Christ, source d'inspiration majeure pour les compositeurs européens. Le XVIIe siècle, en particulier, en a livré certaines des pages les plus poignantes. Avec *Les Sept Paroles du Christ en Croix* de Heinrich Schütz, le concert s'ouvre sur une œuvre fondatrice du baroque germanique. Cette méditation musicale, d'une grande sobriété expressive, incarne l'émergence d'un langage nouveau où le texte devient moteur de l'émotion. L'itinéraire se poursuit avec le *Reniement de Saint-Pierre* de Marc-Antoine Charpentier, véritable fresque dramatique où la musique épouse les tourments humains avec une intensité presque théâtrale. Entre ces deux pôles, les œuvres dialoguent, révélant les tensions et les innovations d'un siècle en pleine mutation.

Écrit par le 2 juillet 2026

Passion Baroque

CONCENTUS 16/18

Musiques anciennes pour voix et instruments

**Chapelle du
Cloître Saint Louis
Avignon**

**Mercredi 1er Avril
20h**

Heinrich Schütz

Les Sept Dernières Paroles du Christ

Emilio de Cavalieri

Lamentations

Marc-Antoine Charpentier

Le reniement de Saint Pierre

Entrée gratuite - Libre participation aux frais

Chapelle du cloître Saint Louis, 18 rue du portail Boquier

Renseignements au 07 86 67 08 37



Ecrit par le 2 juillet 2026

Cavaliere, ou l'aube de l'opéra

Point d'orgue de ce programme, les *Lamentations* de Emilio de Cavaliere, rarement données, témoignent d'un moment charnière de l'histoire musicale. À la croisée de la Renaissance et du baroque, Cavaliere incarne l'invention du récitatif, forme expressive qui donnera naissance à l'opéra. Ce passage de la *prima pratica* à la *seconda pratica*, du contrepoint rigoureux à une écriture plus libre, tournée vers l'émotion, irrigue l'ensemble du concert. La musique ne se contente plus d'illustrer : elle incarne, elle dramatise, elle fait surgir des figures humaines au cœur du sacré.

Une expérience acoustique et spirituelle

Accompagnées d'un continuo à l'orgue, ces œuvres, écrites pour deux à cinq voix, trouvent dans l'acoustique d'un lieu sacré leur pleine résonance. Le choix de la chapelle Saint-Louis a été de replacer cette musique dans son contexte architectural et liturgique d'origine. Durant environ 1h15, le public est convié à un véritable cheminement, où la densité théologique se conjugue à la puissance émotionnelle. Ce concert inaugural ne constitue qu'un premier jalon puisque Concentus 16/18 travaille sur d'autres programmes, toujours autour du temps pascal, prochainement dans l'Uzège et le Gard.

Les infos pratiques

Passion baroque. Mercredi 1er avril 2026, 20h. Chapelle Saint-Louis 18, rue du portail Boquier à Avignon. Durée environ 1h15. Entrée gratuite, libre participation. Contact : 07 86 67 08 37. Infos : [Facebook](#) Concentus 16/18

Mireille Hurlin

Ecrit par le 2 juillet 2026



Copyright Conventus 16/18

Ecrit par le 2 juillet 2026

Grand Avignon : le 3e tour a déjà commencé



Qui pour succéder à Joël Guin, le président sortant ? Si le résultat d'Avignon sera déterminant afin de désigner le futur 'patron' de l'agglomération de la cité des papes, on y voit plus clair depuis le 1^{er} tour de ces municipales 2026. En effet, on connaît déjà le nombre de représentants pour 14 des 16 communes membres de l'intercommunalité.

Président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, Joël Guin, maire de Vedène, avait déjà annoncé depuis quelques mois qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat à la tête de l'intercommunalité. Réélu dimanche dernier dès le 1^{er} tour avec 52,36% des suffrages exprimés, il se consacrera donc principalement à sa commune comme il l'avait promis. Sa succession est donc ouverte.

14 communes sur 16

S'il est encore trop tôt pour connaître l'identité du futur président ou présidente de cette agglomération de près de 200 000 habitants, les résultats du premier tour des élections municipales de mars 2026 permettent déjà toutefois de dresser les profils potentiels du futur patron de l'agglo. En effet, on connaît déjà la répartition des conseillers communautaires dans 14 des 16 communes membres constituant le

Ecrit par le 2 juillet 2026

territoire du Grand Avignon. Seules manquent à l'appel les villes d'Avignon et Saint-Saturnin-lès-Avignon qui revoteront dimanche prochain pour élire leur maire, mais surtout leurs représentants au sein du Grand Avignon.

37 conseillers communautaires déjà élus

A ce jour donc, 37 conseillers, sur les 73 que comptent le futur conseil communautaire du Grand Avignon, ont déjà été désignés. Cela représente plus de la majorité des élus de l'agglomération : 6 pour Le Pontet, 4 pour Villeneuve-lès-Avignon et Vedène, 3 pour Entraigues-sur-la-Sorgue, Les Angles, Morières-lès-Avignon et Rochefort-du-Gard, 2 pour Caumont-sur-Durance, Pujaut, Roquemaure et Velleron ainsi que 1 pour Jonquerettes, Sauveterre et Saze.

Par ailleurs, dans les communes où plusieurs listes se sont présentées, le quota des conseillers communautaires intègre les élus d'opposition ayant réalisé les meilleures scores. C'est le cas au Pontet où la majorité RN du maire sortant Joris Hébrard recueille 5 des 6 sièges, le dernier siège étant attribué à la liste de Jean-Firmin Bardisa (DIV).

Même cas de figure à Morières-lès-Avignon (2 sièges pour la liste RN de Grégoire Souque et 1 pour son opposante la DVG Annick Dubois) et Vedène avec 3 sièges pour la majorité de Joël Guin (DVD) et 1 pour la liste RN. Pour les autres villes, la liste arrivée en tête rafle la totalité des sièges attribués à la commune.

Quels clefs de répartition pour l'agglomération ?

A l'instant 'T' (voir tableau ci-dessous), si l'on se réfère à la couleur politique des élus de l'agglomération, l'assemblée communautaire est constituée de 13 représentants divers droite (DVD), 8 RN (Rassemblement national), 6 divers gauche (DVG), 5 divers (DIV) ainsi que 5 sans étiquette (SE).

Si l'on prend en compte les frontières administratives, le Grand Avignon dispose déjà de 17 élus provenant de communes vauclusiennes et 15 issus des villes gardoises. Pour ces dernières, ce nombre n'augmentera plus puisque les deux seules communes 'manquantes' sont vauclusiennes.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Les représentants des communes déjà élus au conseil communautaire du Grand Avignon*

Commune	Nombre de siège	Répartition
Caumont-sur-Durance	2	2 DIV
Entraignes-sur-la-Sorgue	3	3 DVG
Jonquerettes	1	1 SE
Le Pontet	6	5 RN + 1 DIV
Les Angles	3	3 DVD
Morières-lès-Avignon	3	2 RN + 1 DVG
Pujaut	2	2 DIV
Rochefort-du-Gard	3	3 DVD
Roquemaure	2	2 DVG
Sauveterre	1	1 SE
Saze	1	1 SE
Vedène	4	3 DVD + 1 RN
Villeneuve-lès-Avignon	4	4 DVD
Velleron	2	2 SE

*A l'issue du 1^{er} tour des élections municipales du dimanche 15 mars 2026. Crédit : Echo du mardi

A Saint-Saturnin-lès-Avignon, le retrait de Josiane Coste (DIV) et son ralliement à la liste de Sylvain Penalva (DIV) arrivée en tête au 1^{er} tour avec 40,63% des voix, décante cette triangulaire. Quoi qu'il arrive de toute façon dans ce duel avec Chantal Bonnefoux (45,60% des suffrages dimanche dernier), la commune de plus de 5 200 habitants ne disposera que 2 sièges à l'agglomération. Cela pourrait toutefois être déterminant si le scrutin pour la présidence du Grand Avignon s'avérait particulièrement serré. Sans faire injure à 'Saint-Sat' cependant, c'est plutôt du côté d'Avignon que se jouera le sort de cette élection intercommunale que l'on qualifie souvent de '3^e tour des municipales'. Et ce d'autant plus que les 3 candidats encore en lice dans la cité des papes avaient confirmé [lors du débat de 1^{er} tour de nos confrères de La Provence](#), qu'ils ambitionnaient tous de briguer la présidence de l'agglomération.

Combien d'élus communautaires pour les oppositions ?

Dans la cité des papes plusieurs scénarii sont envisageables concernant la répartition des futurs conseillers communautaires. En effet, celui qui remportera [la triangulaire de dimanche prochain](#) se verra automatiquement attribuer 17 des 34 sièges de la ville au sein du Grand Avignon.

Ensuite, selon [l'article L262 du code des collectivités territoriales](#), « les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne ».

Par exemple, si l'on prend pour base [les résultats du sondage](#) Ifop pour La Provence en partenariat avec Ici Vaucluse et L'Echo du mardi que nous avons publié dans nos colonnes le 20 février dernier pour calculer cette répartition, avec 39% la liste Fournier-Louvain obtiendrait 7 sièges supplémentaires, celle d'Olivier Galzi (créditée de 35%) aurait 5 ou 6 sièges et celle de la RN Anne-Sophie-Rigault 4 ou 5 sièges.

La cité des papes isolée ou faiseur de roi ?

Ecrit par le 2 juillet 2026

Dans tous les cas, la future majorité municipale pourrait tabler sur 24 sièges au sein du Grand Avignon alors que ses opposants compteraient 5 élus environ chacun. Une répartition qui pourrait légèrement fluctuer dans un sens ou dans l'autre si les résultats sont plus ou moins serrés.

Premier cas de figure : si Anne-Sophie-Rigault est élu, le RN pourrait potentiellement mobiliser ses 24 élus avignonnais ainsi que les 8 conseillers Rassemblement national déjà élus. Avec 32 élus, cela ne serait pas suffisant pour prendre la présidence mais le parti de Marine Le Pen constituerait tout de même la première force politique de l'agglomération.

Deuxième cas de figure : le duo du Socialiste David Fournier et de la LFI Mathilde Louvain l'emporte. Même si le contingent des 24 conseillers communautaires avignonnais représentera un tiers de l'assemblée intercommunale, la majorité de gauche devrait avoir du mal à rallier la totalité des 6 élus divers gauche ainsi qu'une frange de la dizaine de maires et d'élus sans étiquette ou divers. Comme en 2020, où le 'tout sauf Cécile Helle' l'avait emporté, prouvant que cette élection se joue davantage dans l'opposition 'ville centre vs ruralité' que sur les étiquettes politiques, le rejet de la conflictualisation permanente voulue par LFI devrait renforcer encore se fossé avec les communes périphériques.

Troisième cas de figure : victoire du divers droite Olivier Galzi. Avec 24 élus au Grand Avignon, c'est certainement lui qui disposerait du plus grand potentiel concernant un éventuel soutien avec les 13 élus DVD déjà désigné. Ni extrême droite, ni extrême gauche, il pourrait également séduire d'autres élus sans étiquette ou divers. Dans tous les cas, c'est assurément lui qui a le plus de chance de remettre Avignon au centre de l'agglomération.

Pas sûr que cela soit néanmoins suffisant. En effet, comme nous l'écrivions plus haut cette élection intercommunale échappe bien souvent au logique politique. Pour preuve, c'est d'un DVD qu'est venu l'une des attaques les plus virulentes contre l'ancien journaliste-candidat. Comme le relate Jean-François Garcin dans les colonnes de Vaucluse Matin, Joël Guin venu soutenir David Fournier la semaine dernière lors du meeting du candidat socialiste, aurait fait part de sa volonté de s'opposer à Olivier Galzi s'il devenait maire d'Avignon. Suffisamment pour revenir sur sa parole et tenter reprendre les rênes de l'agglomération ? L'idée ne semble pas exclue confirme également notre confrère Florent de Corbier du quotidien La Marseillaise dans son édition du 12 mars.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Qui pour succéder à Joël Guin à la présidence de l'agglomération ? Crédit : Grand Avignon

Les outsiders

Parmi 14 maires déjà élus, personne ne s'est encore ouvertement positionné : c'est 'wait and see' en attendant la fumée blanche qui s'élèvera de l'hôtel de ville d'Avignon dès dimanche soir prochain pour savoir qu'elles sont les chances que la cité des papes reprenne le Grand Avignon.

Ce n'est qu'à ce moment-là que nous saurons si Joël Guin repartira pour un tour. Le tour de trop ? Peut-être qu'après Jean-Marc Roubaud, c'est du côté du Gard qu'il faudra se tourner à nouveau pour désigner le nouveau patron de l'agglo, ou plutôt une patronne ? Pascale Bories, maire de Villeneuve-lès-Avignon et présidente du Scot du bassin de vie, est évoquée mais là-encore, pas sûr qu'elle fasse le plein de voix y compris côté gardois.

A moins que ce ne soit un maire consensuel, tout aussi efficace que discret, qui sans faire campagne s'impose pour prendre les rênes de ce territoire où se joue notamment notre avenir en termes de mobilité (avec Tecelys dont la gestion est actuellement passée au crible par la chambre régionale des comptes), de développement économique et d'emploi, de gestion et de ramassage des déchets, d'environnement ou bien encore de politique de la ville et de logement.

Pour beaucoup, un tel profil existerait dans le Grand Avignon. Philippe Armengol, le très apprécié maire de Velleron ?